

GUIDE

des salles municipales

DE LA VILLE D'ALBI



mairie-albi.fr



albi
• MA VILLE





Théâtres, salles de spectacle, de réception, de réunions ou encore maisons de quartier : la ville d'Albi vous accompagne dans l'organisation de vos événements familiaux, associatifs ou professionnels. Elle met pour cela à votre disposition une grande diversité de salles et d'équipements de qualité dans un environnement agréable et à des tarifs accessibles.

La Ville porte un soin particulier à ces espaces qui sont de véritables lieux de convivialité et de rencontres, essentiels au vivre ensemble, à l'animation et à l'attractivité de la cité. Des spectacles de la Scène nationale aux animations des maisons de quartier, en passant par les congrès, les séminaires d'entreprise ou encore les événements familiaux, les nombreux rendez-vous qui y sont organisés reflètent le dynamisme de la vie albigeoise !

Salle et Ferme de Pratgraussals, Domaine de la Mouline, Espace conférences, Grand Théâtre, Athanor, Théâtre des Lices, maisons de quartiers... L'offre en matière de salles événementielles, culturelles, et de proximité est importante et de grande qualité. Elle nous permet d'accueillir chaque année près de 800 événements.

Ainsi, que vous soyez un professionnel, un représentant associatif ou un particulier, que vous souhaitiez organiser un événement, une réunion, ou encore une conférence, je vous invite à découvrir au travers de ce guide l'étendue des possibilités offertes par les équipements de la Ville d'Albi.

Par ailleurs, afin de simplifier l'ensemble des démarches liées à la réservation et à l'organisation de votre événement, j'ai souhaité qu'un interlocuteur vous soit dédié. Il saura mettre ses compétences et ses connaissances à votre disposition afin de vous accompagner dans les meilleures conditions possibles.

Vous souhaitant succès et réussite dans l'organisation de vos manifestations.

Stéphanie Guiraud-Chaumeil
Maire d'Albi

✉ s.guiraud-chaumeil@mairie-albi.fr
f facebook.com/s.guiraudchaumeil





SOMMAIRE

I. VOTRE INTERLOCUTEUR DÉDIÉ	P.6
II. LES PROCÉDURES DE RÉSERVATION	P.10
La procédure liée à la réservation des salles événementielles.....	P.12
La procédure liée à la mise à disposition ponctuelle d'une salle de maison de quartier	P.13
III. LES SALLES ÉVÉNEMENTIELLES	P.14
La salle événementielle de Pratgraussals	P.16
La ferme ancienne de Pratgraussals	P.18
Le Domaine de la Mouline	P.19
La salle de spectacle de Cantepau	P.20
Le Théâtre des Lices	P.21
Le Grand Théâtre des Cordeliers.....	P.22
L'Athanor.....	P.24
L'Espace conférences	P.25
Le Pavillon d'honneur du Stadium.....	P.26
Le chapiteau de Mazicou.....	P.27
IV. LES MAISONS DE QUARTIER	P.28
Maison de quartier du Breuil/Mazicou/Les Fontanelles	P.30
Maison de quartier de Cantepau	P.31
Maison de quartier du Castelveil.....	P.32
Maison de quartier de la Madeleine	P.33
Maison de quartier du Grand Centre	P.34
Maison de quartier des Amandiers	P.35
Maison de quartier de Lapanouse/Jarlard/Peyroulié.....	P.36
Maison de quartier du Marranel/Le Roc/Lude/Bellevue/Saint-Salvadou	P.37
Maison de quartier de Ranteil.....	P.38
Maison de quartier de Rayssac/Veyrières	P.39
Maison de quartier de la Renaudié/Viscose	P.40
Maison de quartier du Rudel.....	P.41
V. ORGANISER UN ÉVÉNEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ : CONSEILS PRATIQUES	P.42
L'organisation d'un événement sur le domaine public.....	P.42
Loteries et tombolas.....	P.44
La vente au déballage	P.45
Les débits de boisson temporaires et buvettes.....	P.46
Les animations musicales.....	P.47
Les règles liées à la diffusion de musique.....	P.47
Les règles de sécurité et d'assistance	P.48
Les événements humanitaire et caritatif	P.49
Demande d'alimentation électrique et de matériels.....	P.49
VI. LES TARIFS (voir encart détachable)	





I. VOTRE INTERLOCUTEUR DÉDIÉ

Une procédure simplifiée grâce à un interlocuteur dédié à chaque catégorie de public

La Ville a souhaité simplifier vos démarches en vous faisant bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Cet accompagnement se traduit très concrètement par :

- *Un service référent au sein des organisations de la Ville,*
- *Un interlocuteur dédié au sein de ce service*

Ce dernier est chargé de vous guider dans le choix de la salle la plus appropriée à vos critères de recherche, mais aussi de vous assister dans l'ensemble des démarches liées à l'organisation de votre événement : finaliser votre cahier des charges, affiner vos critères de recherche, vous conseiller afin de déterminer le devis le plus ajusté.

Retrouver le guide des salles et les tarifs sur
mairie-albi.fr
> démarches
> offre de location de salle

Vos interlocuteurs



ASSOCIATIONS **SPORTIVES**

*Vous êtes à la recherche
d'une salle dans le cadre
de l'organisation
de votre événement
sportif ?*



Votre interlocuteur

DIRECTION DES SPORTS

*Stadium municipal
Avenue Colonel Teyssier*

TÉL. 05 63 49 15 32

sports@mairie-albi.fr



ASSOCIATIONS **CULTURELLES**

*Vous êtes à la recherche
d'une salle appropriée
à l'organisation
de votre événement
culturel ?*



Votre interlocuteur

DIRECTION CULTURE PATRIMOINE ET RELATIONS INTERNATIONALES

16, rue de l'Hôtel de ville

TÉL. 05 63 49 11 37

*culture.patrimoine.
international@mairie-albi.fr*



ASSOCIATIONS **DE QUARTIERS**

*Vous êtes à la recherche
d'une salle pour y proposer
une activité ponctuelle ou
organiser une réunion
pour votre association ?*



Votre interlocuteur

DIRECTION VIE DES QUARTIERS - PARTICIPATION CITOYENNE

16, rue de l'Hôtel de ville

TÉL. 05 63 49 12 81

vie.quartiers@mairie-albi.fr

Un interlocuteur dédié, un accompagnement p



AUTRES ASSOCIATIONS CLUBS SERVICE

*Vous êtes à la recherche
d'une salle pour
l'organisation d'un
événement, d'une réunion,
d'une formation,
d'une conférence ?*



PARTICULIERS

*Vous êtes à la recherche
d'une salle dans le cadre
de l'organisation
d'un événement privé
(mariage, baptême,
fête de famille ?)*



ENTREPRISES, FÉDÉRATIONS INSTITUTIONS

*Vous êtes à la recherche
d'une salle dans le cadre
de l'organisation d'un
événement, d'une réunion,
d'une formation, d'une
conférence, d'un congrès... ?*



Découvrez catalogue
et films dédiés au
tourisme d'affaires
congres.albi.fr

Votre interlocuteur

DIRECTION CONGRÈS ET GESTION DES SALLES

16, rue de l'Hôtel de ville

TÉL. 05 63 49 11 00

congres.salles@mairie-albi.fr

ersonnalisé pour l'organisation de votre événement !





II. LES PROCÉDURES DE RÉSERVATION

***Quelques étapes simples mais obligatoires
permettent d'engager et de confirmer
votre réservation de salles.***

*Deux procédures distinctes à découvrir
dans les pages suivantes :*

- › *Celle liée à la réservation des salles
événementielles*
- › *Celle liée à la réservation ponctuelle
par les associations de salles situées
dans les Maisons de quartier.*



LA PROCÉDURE DE RÉSERVATION DES SALLES ÉVÉNEMENTIELLES

**POUR LES FAMILLES, ASSOCIATIONS,
INSTITUTIONS, ENTREPRISES**

> ÉTAPE 1

Au plus tard, trois mois avant la date souhaitée, je contacte mon interlocuteur dédié afin qu'il me renseigne sur les conditions techniques et sur les tarifs de la salle ayant retenue mon attention. En cas d'indisponibilité, il pourra m'orienter vers une autre salle répondant à mon cahier des charges.

Je pourrais alors, faire ma demande officielle de réservation de salle.

> ÉTAPE 2

J'officialise ma demande de réservation par un courrier adressé à madame le maire en apportant les précisions suivantes :

- > Nom et coordonnées du demandeur,
- > Nature, date(s) et horaires de l'événement,
- > Salle souhaitée (possibilité d'exprimer plusieurs choix)
- > Nombre de personnes attendues,
- > Besoins techniques (sono, lumière, débit de boisson, ...)

> ÉTAPE 3

Ma demande est examinée. En cas de disponibilité, je reçois un courrier me confirmant la pose d'une option de réservation accompagnée d'une fiche technique devant être complétée et retournée à la mairie d'Albi sous quinze jours. Cette fiche permettra à la ville d'établir ou de faire établir le devis technique correspondant avec précision à l'expression de mon cahier des charges.

Attention : ma réservation n'est pas encore confirmée !

> ÉTAPE 4

La Ville m'adresse la convention et le devis technique liés à la réservation de la salle. L'ensemble de ces pièces doit être retourné signé sous quinze jours.

> ÉTAPE 5

Je reçois un courrier de confirmation de l'élu accompagné de la convention contre-signée par tous les acteurs.

Nota : Après cette étape, ma réservation est considérée comme définitive.

LA PROCÉDURE LIÉE À LA RÉSERVATION OCCASIONNELLE D'UNE SALLE DANS UNE MAISON DE QUARTIER

(EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE D'UNE RÉUNION, UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE OU D'UNE ACTIVITÉ EXCEPTIONNELLE)

> ÉTAPE 1

Je contacte la Direction vie des quartiers - participation citoyenne (05 63 49 12 81) qui saura me renseigner sur les capacités d'accueil (disponibilité de la salle souhaitée, conditions d'accès, équipements à demeure...).

> ÉTAPE 2

J'officialise ma demande par un courrier ou par un mail adressé dans un délai de quinze jours précédant la date de réservation souhaitée à l'adjoint au maire délégué à l'animation et à la vie des quartiers en apportant les précisions suivantes :

- > Nom et coordonnées du demandeur et de l'association,
- > Salle et Maison de quartier souhaitées,
- > Nature de l'activité, (à l'exclusion de toute activité privée (fête familiale), commerciale, politique ou religieuse ne pouvant être accueillie au sein des ces équipements)
- > Jour et horaires souhaités,
- > Nombre de personnes attendues

Il vous faudra également fournir les documents suivants :

- > Statuts de l'association, (pour la première demande),
- > Composition des membres du bureau,
- > Attestation d'assurance en responsabilité civile.

> ÉTAPE 3

Je reçois un courrier de confirmation de l'élu, accompagné de la convention en deux exemplaires dont un devra être retourné signé du président de l'association à la Direction vie des quartiers-participation citoyenne.

Nota : c'est seulement après cette étape que ma réservation est considérée comme définitive.

> ÉTAPE 4

Je me rends la veille de la réservation (le vendredi pour les réservations du week-end) à la Direction vie des quartiers-participation citoyenne pour me procurer les clés des locaux.

> ÉTAPE 5

Je ramène les clés le lendemain de ma réservation à la Direction vie des quartiers - participation citoyenne.

VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UNE ACTIVITÉ DE LOISIRS HEBDOMADAIRE ?

Vous souhaitez proposer aux Albigeois une activité de loisirs hebdomadaire dans une maison de quartier de la ville d'Albi. Contacter la Direction vie des quartiers-participation citoyenne avant la fin du mois d'avril précédant la rentrée de septembre. Le service vous précisera les modalités selon lesquelles votre dossier sera étudié.





III. LES SALLES ÉVÉNEMENTIELLES

La Ville d'Albi dispose de nombreux équipements permettant d'apporter une réponse qualitative et fonctionnelle dans le cadre de l'organisation de vos réunions confidentielles ou de vos grands événements.

Elle poursuit ses efforts afin d'entretenir et de compléter son offre tout en développant une politique de tarifs attractifs.

Le Théâtre des Lices, la salle de spectacle de Cantepau, le Pavillon d'honneur du Stadium, le chapiteau de Mazicou, l'Athanor ou encore la Ferme ancienne de Pratgraussals nous permettent de vous accueillir dans de très belles conditions.

Le Grand Théâtre des Cordeliers, la salle événementielle de Pratgraussals, le Domaine de la Mouline ou encore l'Espace conférences sont venus enrichir notre offre ces dernières années.

Cette dynamique nous permet d'offrir aux familles, aux associations, aux acteurs culturels/événementiels et aux entreprises, des espaces de caractère de belles capacités situés en cœur de ville ou à proximité directe.

Les capacités des salles et conditions d'accueil indiquées dans ce guide sont exprimées hors mesures sanitaires Covid.



SALLE ÉVÉNEMENTIELLE DE PRATGRAUSSALS

Spectacles, salons, festivals, repas de gala, congrès... La nouvelle salle événementielle de Pratgraussals a ouvert ses portes en 2018. Cet équipement de 1 000m² totalement modulable, offre une réponse élégante et fonctionnelle à tous les scénarios d'aménagement. La salle peut être utilisée par un même utilisateur selon 3 configurations.

1^{re} CONFIGURATION*

976m² *salle à nue*

SPECTACLES ASSIS

› **600 personnes**

**SOIRÉE DANSANTE AVEC
REPAS**

› **500 personnes assises**

REPAS :

› **600 personnes assises**

COCKTAIL :

› **1 000 personnes debout**

OU

2^e CONFIGURATION*

*salle modulable en deux
espaces*

(Ex : AG + cocktail)

1^{er} espace

676m²

› **400 personnes**

2^e espace

300m²

› **200 personnes**

OU

3^e CONFIGURATION*

salle modulable en trois espaces

(Ex : conférence + stands +
repas)

1^{er} espace

338 m²

› **200 personnes assises**

2^e espace

338 m²

› **200 personnes assises**

3^e espace

300 m²

› **200 personnes assises**



Salle événementielle
de Pratgraussals
104, rue de Lamothe
81 000 Albi

Accès parking :
chemin de Pratgraussals



sur demande SONO VIDEO/ECRAN PACK LIGHT SCENE



MOBILIER CUISINE POSTE SECOURS ACCÈS PMR PARKING DÉFIBRILLATEUR

*selon configurations et mobiliers souhaités

D'autres configurations peuvent être étudiées avec le gestionnaire de la salle.



ESPACES COMPLÉMENTAIRES (NON LOUÉS SEULS)*

HALL D'ENTRÉE*

137 m²

- › Espace entrée / billetterie
- › Espace VIP

PATIO EXTÉRIEUR*

192 m²

- › 100 personnes en configuration cocktail
- › Équipé pour branchement électrique traiteur
- › Comptoir de Bar

BARS MOBILES

- › 12 éléments mobiles à disposer dans la salle selon la configuration souhaitée (options payantes)

ESPACE CUISINE

**ÉQUIPÉ POUR REPAS
600 PERSONNES**

- › réserve sèche
- › chambre froide positive et congélateurs
- › espace « préparations froides » équipé
- › espace « office traiteur » équipé pour cuissons
- › lave vaisselle professionnel
- › local à déchet réfrigéré

*selon configurations et mobiliers souhaités





La ferme ancienne
de Pratgraussals
104, rue de Lamothe
81 000 Albi

Accès parking :
par la rue de Lamothe



sur demande



SONO



VIDEO/ECRAN



PARKING



MOBILIER



POSTE SECOURS



ACCÈS PMR



DÉFIBRILLATEUR

LA FERME ANCIENNE DE PRATGRAUSSALS

140 m² en trois espaces

Rez-de-chaussée

Description

1^{er} espace : 82m²

2^e espace : 31m²

3^e espace : 20m² (espace cuisine/bar)

- › 70 personnes en configuration repas assis
- › 80 personnes en configuration théâtre
- › 36 personnes configuration en U
- › 90 personnes debout en configuration cocktail

Espace extérieur
avec terrasse
couverte (78m²)

Nichée au cœur de l'un des
plus beaux sites naturels
d'Albi, la Ferme ancienne
de Pratgraussals joue de sa
complémentarité et de son
caractère architectural de
brique pour vous ouvrir les
portes d'un espace convivial
avec vue sur le Tarn.

*selon configurations et mobiliers souhaités

*selon configurations et mobiliers souhaités





Domaine de la Mouline
2, rue de la Mouline
81000 Albi
Parking situé rue E. Branly



sur demande



SONO



VIDEO/ECRAN



PACK LIGHT



SCÈNE



PARKING



MOBILIER



CUISINES



POSTE SECOURS



ACCÈS PMR



DÉFIBRILLATEUR

DOMAINE DE LA MOULINE

Salle Toulouse-Lautrec*

291m²

Rez-de-chaussée

Description

- › **220 personnes assises**
(160 en configuration repas)
- › **250 personnes debout**
- › **1 terrasse de 180 m²**
- › **1 jardin aménagé de 310 m²**
- › **1 salle attenante de 43 m²**
 - › un bar intérieur
 - › un bar extérieur
 - › un hall vestiaire
- › **1 espace traiteur aménagé**

Salle Pablo Picasso*

149m²

1^{er} étage

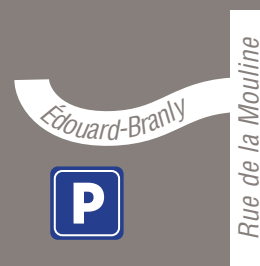
Description

- › **130 personnes assises**
(100 en configuration repas)
- › **140 personnes debout**
- › **1 terrasse de 73 m²**
- › **1 jardin de 67 m²**
- › **1 salle attenante de 21m²**
 - › un vestiaire - banque
- › **1 espace traiteur aménagé**

**selon configurations et mobiliers souhaités*

Situé à proximité du centre ville, facilement accessible depuis la rocade, le Domaine de la Mouline a ouvert ses portes en 2016. Il offre deux grandes salles de réception élégantes et fonctionnelles, des offices traiteurs et des espaces privatifs extérieurs dédiés à tous types d'événements.

Le parking, gratuit, se situe à 150m rue Édouard-Branly.



SALLE





Maison de quartier
Cantepau :
50, avenue Mirabeau
81000 Albi



sur demande



SONO



VIDEO/ECRAN



PACK LIGHT



SCÈNE



GRADINS



MOBILIER



POSTE SECOURS



ACCÈS PMR



PARKING

D'une superficie totale de 2 300m², la maison de quartier de Cantepau est aussi la plus grande d'Albi. Son atout : une salle de spectacle pouvant accueillir dans les meilleures conditions tous types d'événements.

SALLE DE SPECTACLE CANTEPAU

Grande salle de spectacle

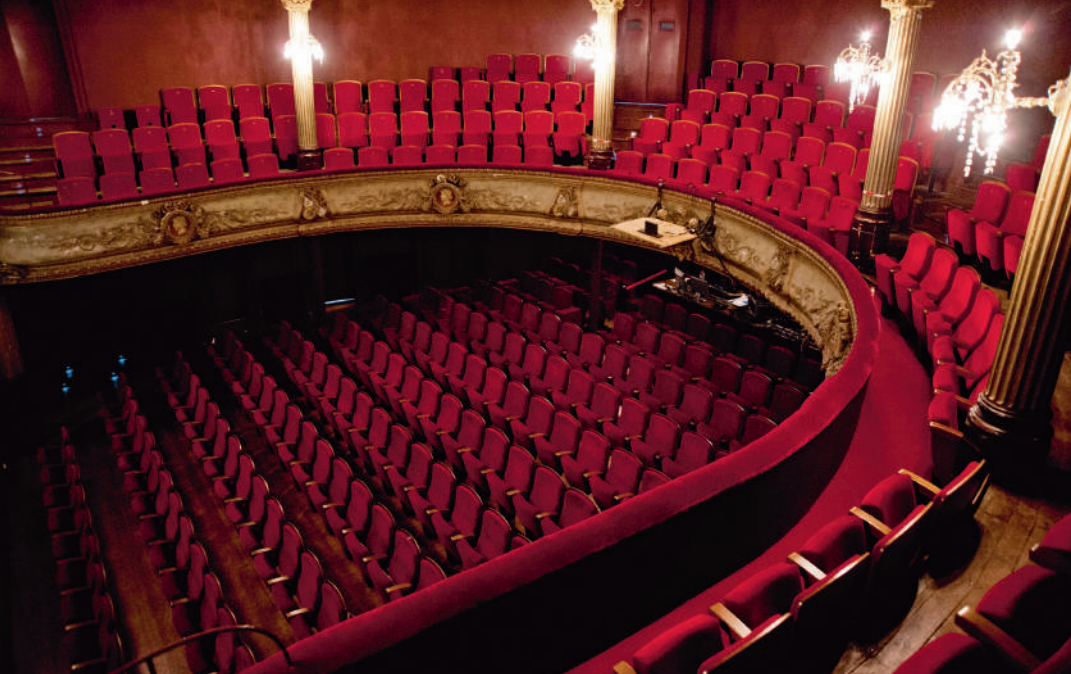
300m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Peut accueillir
170 personnes assises
450 personnes debout
(concert)
- › Gradins modulables et rétractables de **158 places**
- › Espace scénique de 40 m²





Théâtre des Lices
Lices Pompidou
81000 ALBI



sur demande



SONO



VIDEO/ECRAN



PACK LIGHT



SCÈNE



ACCÈS PMR



PARKING



DÉFIBRILLATEUR

THÉÂTRE DES LICES

Hall d'accueil

51m²

Rez-de-chaussée

Salle de spectacle

Description

- › Un total de **504** places :
- › **202** places à l'orchestre dont **5** PMR
- › **134** places au 1^{er} balcon
- › **163** places au 2^e balcon et amphithéâtre
- › Espace accueil, loges

Salon d'honneur*

60m²

2^e étage

Description

- › **50** personnes debout en configuration cocktail

**selon configurations et mobiliers souhaités*

Inauguré en 1893, le Théâtre des Lices fait partie des monuments emblématiques d'Albi. Les décorations assurées par Veillier, sculpteur- peintre Toulousain, Col et Sulisse, peintres décorateurs Albigeois, contribuent au charme de ce théâtre à l'Italienne doté de 504 sièges installés entre le parterre et les deux balcons.





LE GRAND THÉÂTRE

Le Grand Théâtre, conçu par l'architecte Dominique Perrault, a ouvert ses portes en 2014. Unique dans le département par la qualité et le dimensionnement de ses équipements, le Grand Théâtre est un site extraordinaire et fonctionnel qui se prête aux événements les plus ambitieux.



Grand Théâtre
Place de l'amitié
entre les peuples
81000 Albi



sur demande



SONO



VIDEO/ECRAN



PACK LIGHT



SCÈNE



DESK ET
MOBILIER
ACCUEIL



ACCÈS PMR



PARKING



DÉFIBRILLATEUR

Équipement technique complet
Gestion Scène Nationale d'Albi





Le Grand hall*

400m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **600** personnes en configuration cocktail
- › Possibilité d'installer jusqu'à une trentaine de stands de 2X3 m

La Grande salle

Accès en rez-de-chaussée et 1^{er} étage

Description

- › **866** personnes assises + **19** PMR
- › Plateau de scène de **500m²** avec une ouverture de scène de 18m

Salle haute

575m²

2^e étage

Description

- › Jusqu'à **240** personnes debout ou en gradin

**selon configurations et mobiliers souhaités*





L'Athanor
Place Edmond-Canet
81 000 Albi



sur demande



SONO



VIDEO/ECRAN



PACK LIGHT



ACCÈS PMR



PARKING



DÉFIBRILLATEUR

L'ATHANOR

Salle Athanor*

250m²

Description

- › **221** places assises en gradin
+ 5 PMR
- › **150** personnes debout
(cocktail)
- › **400** personnes debout en
version concert

Hall d'entrée

Description

- › Banque d'accueil
- › Vestiaires

Ancienne halle aux grains, l'Athanor, dédiée aux spectacles et aux conférences, est aujourd'hui une splendide salle modulable aux volumes généreux, caractérisée par ses piliers de briques.

*selon configurations et mobiliers souhaitées





Espace conférences
9, Place Edmond-Canet
81 000 Albi



sur demande



SONO



VIDEO/ECRAN



MOBILIER



ACCÈS PMR



PARKING

ESPACE CONFÉRENCES

Situé à l'arrière du Grand théâtre et en vis à vis du Parc Rochegude, l'Espace conférences propose quatre salles modulables et complémentaires dédiées aux réunions, séminaires, assemblées générales ou encore aux journées d'étude.

Salle Charlie-Chaplin*

91m²

1^{er} étage

Description

- › 70 personnes en configuration théâtre
- › 30 personnes en configuration « U »

Salle Simone-Signoret*

78m²

1^{er} étage

Description

- › 60 personnes en configuration théâtre
- › 30 personnes en configuration « U »

Salle Sarah-Bernhardt*

39m²

Rez-de-chaussée

Description

- › 20 personnes en configuration théâtre
- › 9 personnes en configuration « U »

Salle Jacques-Tati*

75m²

Rez-de-chaussée

Description

- › 60 personnes en configuration théâtre
- › 30 personnes en configuration « U »

*selon configurations et mobiliers souhaités





Pavillon d'honneur
du Stadium
**283, avenue colonel
Teyssier
81 000 Albi**



sur demande



SCÈNE



ESPACE
TRAITEUR



DÉFIBRILLATEUR



ACCÈS PMR



PARKING

PAVILLON D'HONNEUR DU STADIUM

Salle de réception*

1025m²

Rez-de-chaussée

Description

› 925 personnes debout

› 500 personnes assises

Le Pavillon d'honneur du Stadium se dresse fièrement au coeur du site verdoyant du Stadium, centre névralgique du sport albigeois. Il offre 1025m² totalement modulables qui se prêtent à tous types d'événements d'envergure.

**selon configurations et mobiliers souhaités*





Chapiteau de Mazicou
Avenue de Mazicou
81000 Albi



ESPACE
TRAITEUR



DÉFIBRILLATEUR



ACCÈS PMR



PARKING

Situé au coeur du complexe sportif de Mazicou, le chapiteau de Mazicou se prête parfaitement à l'organisation de réunions ou de repas associatifs.

CHAPITEAU DE MAZICOU

Chapiteau*

250m²

Rez-de-chaussée

Description

- › **220 personnes debout**
- › **150 personnes assises**

**selon configurations et mobiliers souhaités*







IV. LES MAISONS DE QUARTIER

Douze Maisons de quartier sont réparties sur le territoire de la ville d'Albi.

Espaces d'animation de proximité, lieux de ressource pour les habitants et pour les associations, ces équipements favorisent le bien vivre ensemble. Actions sociales, services publics de proximité, activités culturelles ou encore sportives, l'offre est extrêmement diversifiée et permet d'offrir à la population des activités multiples.

Toutes les maisons de quartier disposent d'une boîte à livres installée en façade, permettant aux Albigeois de déposer et d'emprunter librement les ouvrages de leur choix.

La Ville d'Albi propose gratuitement le prêt ponctuel de l'ensemble de ses maisons de quartier aux associations souhaitant organiser leurs réunions, assemblées générales ou manifestations ponctuelles.

Les capacités des salles et conditions d'accueil indiquées dans ce guide sont exprimées hors mesures sanitaires Covid.



Maison de quartier
Breuil Mazicou
Les Fontanelles
191, avenue de Pélissier
81000 Albi
Tél : 05 63 49 12 81



sur demande



DÉFIBRILLATEUR



MOBILIER



ESPACE TRAITEUR



POSTE SECOUR



ACCÈS PMR



PARKING

MAISON DE QUARTIER DU **BREUIL / MAZICOU / LES FONTANELLES**

Grande salle*

82m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **70** personnes
assises **140** debout

Salle de réunion*

47m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **40** personnes
assises
- › Tableau blanc

Située dans une aile du Château Pélissier, la maison de quartier du Breuil-Mazicou-les Fontanelles est équipée de deux salles fonctionnelles et lumineuses en rez-de-chaussée et donnant sur une terrasse ombragée, prolongée d'une cour permettant l'accueil de manifestations en extérieur.

**selon configurations et mobiliers souhaités*





Maison de quartier
Cantepau
50, avenue Mirabeau
81000 Albi
Tél. 05 63 49 10 95



sur demande SONO VIDEO/ECRAN PACK LIGHT SCÈNE



GRADINS MOBILIER POSTE SECOUR ACCÈS PMR PARKING DÉFIBRILLATEUR

D'une superficie totale de 2 300m², la maison de quartier de Cantepau est aussi la plus grande d'Albi. Son atout : une salle de spectacle pouvant accueillir tous types de manifestations.

MAISON DE QUARTIER DE **CANTEPAU**

Grande salle de spectacle*

300m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **170 personnes assises** **450 personnes debout** (concert)
- › Gradins modulables et rétractables de 158 places
- › Espace scénique de 40m²

Salle bleue*

70m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **50 personnes assises**

Salle Blanche

20m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **15 personnes assises**

City parc*

1 200m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Sport urbain

*selon configurations et mobiliers souhaités





Maison de quartier
du Castelvieu
Passage Saint Leu
81 000 Albi
Tél. 05 63 49 12 81



CLIMATISATION



sur demande



ESPACE
TRAITEUR



MOBILIER



POSTE SECOUR



ACCÈS PMR



PARKING



DÉFIBRILLATEUR

MAISON DE QUARTIER DU **CASTELVIEL**

Grande salle*

85m²

Rez-de-chaussée

Description

› Jusqu'à **70 personnes**
assises **150** debout

Salle de réunion*

30m²

Rez-de-chaussée

Description

› Jusqu'à **20 personnes**
assises

Ouverte depuis 2005,
la maison de quartier
du Castelvieu est moderne
et lumineuse. Située à
proximité de la halle du
foirail à deux pas du cœur
de ville, la maison de
quartier du Castelvieu
propose deux salles
pour accueillir vos
temps forts.

**selon configurations et mobiliers souhaités*





Maison de quartier
de la Madeleine
**87, boulevard
Alsace Lorraine
81000 Albi**
Tél : 05 63 49 12 81



Au cœur du quartier de la Madeleine, cette maison de quartier bénéficie d'un cadre moderne et lumineux propice aux moments de rencontre et à tous types d'activités de loisirs et réunions de travail.

MAISON DE QUARTIER DE **LA MADELEINE**

Salle Polyvalente*

110m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **100** personnes assises **200** debout
- › Espace salon et bar
- › Terrasse ombragée

Salle de réunion*

35m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **25** personnes assises

City parc

190m²

Description

- › Sport urbain

*selon configurations et mobiliers souhaités





MAISON DE QUARTIER DU **GRAND CENTRE**

Grande salle*

72m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **60 personnes** assises et **120** debout

Salle de réunion n°1*

29m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **18 personnes** assises



Maison de quartier
du Grand Centre
7, rue des Muettes
81 000 Albi
Tél : 05 63 49 12 81



sur demande



VIDEO/ECRAN



MOBILIER



ASCENSEUR



POSTE SECOUR



ACCÈS PMR

Située dans le petit quartier historique albigeois du Crémat, en cœur de ville, cette maison de quartier est installée dans un bâtiment entièrement rénové. Elle comprend trois salles de superficies complémentaires.

Salle de réunion n°2*

29m²

1^{er} étage (ascenseur et escalier)

Description

- › Jusqu'à **18 personnes** assises

*selon configurations et mobiliers souhaités





MAISON DE QUARTIER DES **AMANDIERS**

Salle de réunion*

29m²

Rez-de-chaussée

Description

› **Jusqu'à 18 personnes**
assises



Maison de quartier
des Amandiers
41, Allées des Amandiers
81000 Albi
Tél. 05 63 49 12 81



sur demande



ESPACE
TRAITEUR



MOBILIER



ACCÈS PMR



PARKING



POSTE SECOUR

Implantée dans une
charmante ancienne petite
maison ouvrière, donnant
sur une terrasse ombragée,
la maison de quartier des
Amandiers vous propose
une salle de réunion propice
aux manifestations
de petite jauge.

À proximité :

- › 1 city parc (handball)
- › 1 terrain de pétanque
- › jeux pour enfants

**selon configurations et mobiliers souhaités*





Maison de quartier
Lapanouse - Saint-Martin -
Val de Caussels
6 bis, rue Général Weygand
81 000 Albi
Tél. 05 63 49 12 81



sur demande



SONO



VIDEO/ECRAN



ESPACE
TRAITEUR



MOBILIER



POSTE SECOUR



ACCÈS PMR



PARKING



DÉFIBRILLATEUR

MAISON DE QUARTIER DE **LAPANOUSE - SAINT-MARTIN** **- VAL DE CAUSSELS**

Une grande salle
rectangulaire*

97m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **85 personnes**
assises
150 debout
- › Terrasse ombragée

Salle
de réunion*

24m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **15 personnes**
assises

City parc*

275m²

Description

- › Sport urbain

**selon configurations et mobiliers souhaités*





Maison de quartier
Marranel/Le Roc, Lude/
Bellevue/Saint-Salvadou
32, rue Alain-Colas
81000 Albi
Tél. 05 63 49 12 81



MAISON DE QUARTIER

LE MARRANEL/LE ROC, BELLEVUE /SAINT-SALVADOU

Grande salle polyvalente*

100m²

Rez-de-chaussée

Description

› Jusqu'à **90** personnes
assisés **180** debout

Salles de réunion*

30m²

Rez-de-chaussée

Description

› Jusqu'à **20** personnes assises

Son salon bar est un véritable atout pour cette salle qui facilite l'organisation de réunions, d'activités socioculturelles ou de conférences.

Parc arboré et espace de jeux de plein air à proximité.

**selon configurations et mobiliers souhaités*

Salle jeunesse*

50 m²

Rez-de-chaussée

Description

› Jusqu'à **30** personnes
assisés





MAISON DE QUARTIER DE **RANTEIL**

Grande salle polyvalente*

180m²

Rez-de-chaussée

Description :

- › Jusqu'à **160 personnes** assises, **300** debout
- › *Terrasse couverte*

Salle de réunions*

90m²

Rez-de-chaussée

Description :

- › Jusqu'à **80 personnes** assises, **150** debout
- › *Terrasse couverte*

- › *Espace cuisine – traiteur commun*

**selon configurations et mobiliers souhaités*



Maison de quartier
de Ranteil
7, rue Marthe Gautier
81000 Albi
Tél : 05 63 49 12 81



CLIMATISATION



ESPACE
TRAITEUR



sur demande



SONO



VIDEO/ECRAN



TABLE À LANGER



POSTE SECOUR



ACCÈS PMR



PARKING



MOBILIER



DÉFIBRILLATEUR

La nouvelle maison
de quartier de Ranteil
vous ouvre ses portes
au sud de la ville.

Mis en service en 2022,
cet équipement moderne
et fonctionnel situé dans un
cadre idéal vous permettra
d'organiser différents
types de manifestations
(réunions, assemblées
générales, conférences,
repas...).

Ses deux grandes salles
sont équipées de mobiliers et
de matériels de sonorisation
et de vidéoprojection.

L'espace cuisine-traiteur
et la grande terrasse
attenante aux deux salles,
donnent sur un bel espace
paysager qui constitue un
atout supplémentaire pour
ce nouvel équipement à la
disposition des associations
albigeoises.





Maison de quartier
Rayssac – Veyrières
1, rue Harry Baur
81 000 Albi
Tél. 05 63 49 12 81



ESPACE
TRAITEUR



sur demande



VIDEO/ECRAN



MOBILIER



POSTE SECOUR



ACCÈS PMR



PARKING



DÉFIBRILLATEUR

La maison de quartier
de Rayssac/Veyrières
vous propose deux salles
aux volumes complémentaires
pouvant accueillir tous
types de manifestations
et de réunions.

MAISON DE QUARTIER DE **RAYSSAC / VEYRIÈRES**

Grande salle*

84m²

Rez-de-chaussée

Description

› Jusqu'à **60 personnes**
assises, **130** debout

Salle de réunion*

16m²

Rez-de-chaussée

Description

› Jusqu'à **10 personnes** assises

**selon configurations et mobiliers*

souhaités





Maison de quartier
de la Renaudié/Viscose
Avenue de l'Europe
81000 Albi
Tél. 05 63 49 12 81



CLIMATISATION



sur demande



SONO



VIDEO/ECRAN



PACK LIGHT



ESPACE
TRAITEUR



MOBILIER



POSTE SECOUR



ACCÈS PMR



PARKING



DÉFIBRILLATEUR

MAISON DE QUARTIER DE **LA RENAUDIÉ / VISCOSE**

Grande salle polyvalente*

150m²

Rez-de-chaussée

Description :

› Jusqu'à

130 personnes assises

270 debout

Salle de réunion*

40m²

Rez-de-chaussée

Description :

› Jusqu'à

30 personnes assises

Salle de réunion*

18m²

Rez-de-chaussée

Description :

› Jusqu'à

12 personnes assises

**selon configurations et mobiliers souhaités*





Maison de quartier
du Rudel
7, rue Adrienne-Bolland
81 000 Albi
Tél : 05 63 49 12 81

CLIMATISATION sur demande VIDEO/ECRAN SONO ESPACE TRAITEUR

MOBILIER ACCÈS PMR PARKING POSTE SECOURS DÉFIBRILLATEUR

MAISON DE QUARTIER DU **RUDEL**

Salle Polyvalente*

100m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **90** personnes
assises
180 debout

Salle de réunion*

30m²

Rez-de-chaussée

Description

- › Jusqu'à **20** personnes assises

Implantée en plein cœur du quartier résidentiel du Rudel, la Maison de quartier a fait l'objet d'une importante extension et rénovation en 2018. Elle ouvre ses portes désormais sur une salle aux volumes généreux complétée par un espace de réunion très fonctionnel.

*selon configurations et mobiliers souhaités







V. ORGANISER UN ÉVÉNEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ : CONSEILS PRATIQUES

Règles de sécurité et d'assistance, loteries et tombolas, animations musicales, ventes au déballage... Vous trouverez dans les pages suivantes toutes les informations nécessaires à l'organisation de vos événements.

*Les démarches sont très simples mais obligatoires !
Nos services sont à votre disposition pour vous éclairer et vous accompagner dans ces démarches qui font l'objet pour la plupart de formulaires à télécharger sur le site web www.mairie-albi.fr !*

Vos interlocuteurs

SERVICE DOMAINE PUBLIC

16, rue de l'Hôtel de ville

05 63 49 12 30

domainepublic.secretariat@mairie-albi.fr

SERVICE ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE ET TOURISTIQUE

16, rue de l'Hôtel de ville

05 63 49 15 39

commerce@mairie-albi.fr

LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES À CES DEUX SERVICES SIMULTANÉMENT

au minimum 1 mois avant la date d'occupation effective.

ORGANISATION D'UN ÉVÉNEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

**VOUS SOUHAITEZ ORGANISER UNE MANIFESTATION CULTURELLE,
SPORTIVE, HUMANITAIRE SUR LE DOMAINE PUBLIC ?
ADRESSEZ UN COURRIER A MADAME LE MAIRE PRÉCISANT :**

- › Le nom, l'adresse et les coordonnées de la personne physique ou morale organisatrice de la manifestation ;
- › La nature, la date et les horaires de la manifestation ;
- › L'impact sur le domaine public (occupation, interdiction de circulation ou de stationnement) ;
- › Les structures prévues à cette occasion ;
- › La demande d'autorisation de débit de boissons temporaire si nécessaire (voir page 46) ;
- › La demande d'autorisation d'animation musicale ou de sonorisation si nécessaire (voir page 47) ;
- › Le nombre de personnes attendues.

Formulaire à télécharger sur mairie-albi.fr

LOTÉRIES ET TOMBOLAS

Une association peut proposer des lotos traditionnels ainsi que certaines loteries et tombolas.

Formulaire à télécharger sur www.mairie-albi.fr

ATTENTION !

Une loterie ou une tombola doit être destinée à des actions de bienfaisance, au financement d'activités sportives, etc.

VENTES AU DÉBALLAGE

La vente au déballage permet de vendre des marchandises neuves ou d'occasion de façon dérogatoire. Si vous souhaitez en organiser une, sachez que cela est soumis à une réglementation nationale.

Que vous soyez une association, un professionnel ou un particulier, vous devez compléter le document Cerfa N° 13939*01 et l'accompagner des pièces demandées... et l'adresser à madame le Maire par lettre recommandée quinze jours minimum avant la date de la manifestation.

À SAVOIR



Si la vente est prévue sur le domaine public, votre déclaration doit obligatoirement être accompagnée d'une demande d'autorisation d'occupation du domaine public.



Si la vente est prévue sur le domaine privé, votre déclaration doit s'accompagner de l'autorisation du gestionnaire des lieux.

IL EXISTE DES LIMITATIONS DE VENTE SELON QUE L'ORGANISATEUR EST UN PARTICULIER OU UN PROFESSIONNEL :

LES PARTICULIERS

- doivent remettre à l'organisateur de la vente une attestation sur l'honneur indiquant qu'ils n'ont pas participé à plus de deux ventes au cours de l'année.

LES PROFESSIONNELS

- Les ventes au déballage ne peuvent excéder deux mois par année civile dans un même local ou un même emplacement.

FORMULAIRE À TELECHARGER SUR WWW.MAIRIE-ALBI.FR

DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE BUVETTE

L'ouverture d'un débit de boissons temporaire est soumise à l'autorisation administrative préalable délivrée par le maire de la commune dans laquelle est organisée la manifestation.

CES AUTORISATIONS PEUVENT ÊTRE ACCORDÉES :

- › aux personnes à l'occasion d'une foire, d'une vente ou d'une fête publique dans la limite de 5 autorisations par an,
- › aux associations non sportives dans la limite de 5 autorisations par an pour chaque association,
- › aux associations sportives dans la limite de 10 autorisations par an pour un délai maximum de 48h par manifestation.



JE NOTE !

La demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire doit être adressée au maire au moins 15 jours avant la date de la manifestation.

Formulaire à télécharger sur www.mairie-albi.fr

MÉMO

› 1^{er} GROUPE

Boissons sans alcool (eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieur à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat).

› 3^e GROUPE

Boissons fermentées non distillées (vin, bière, cidre, hydromel auxquels sont joints les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool).

Vins doux naturels (Champagne, vins de liqueur, apéritifs de base de vins et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne tirant pas plus de 18 degrés d'alcool pur).

› 4^e GROUPE

Rhums, tafias, alcools provenant de la distillation des vins, cidres, poirés ou fruits et ne supportant aucune addition d'essence ainsi que liqueurs édulcorées au moyen de sucre, de glucose ou de miel à raison de 400 grammes minimum par litre pour les liqueurs anisées et de 200 grammes minimum par litre pour les autres liqueurs et ne contenant pas plus d'un demi-gramme par litre.

› 5^e GROUPE

Toutes les autres boissons alcoolisées.

LES ANIMATIONS MUSICALES

On qualifie « d'animation musicale » toute utilisation d'appareils sonores sur le domaine public ou dans une salle municipale non insonorisée.

Les règles et les horaires de diffusion sonore sont précisés dans la convention de réservation de la salle.

Pour toute animation musicale en extérieur, vous devez déposer une demande d'autorisation en remplissant le document prévu à cet effet, téléchargeable sur le site www.mairie-albi.fr, et en le retournant au Service Attractivité commerciale et touristique 1 mois avant la date de la manifestation.

Votre interlocuteur

ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE ET TOURISTIQUE

16, rue de l'Hôtel de ville

05 63 49 15 39

commerce@mairie-albi.fr

RÈGLES LIÉES À LA DIFFUSION DE MUSIQUE

LES REPAS DE FIN D'ANNÉE, BALS, SPECTACLES OCCASIONNELS OU MANIFESTATIONS SPORTIVES SONT L'OCCASION D'ACCOMPAGNER VOS ÉVÉNEMENTS EN MUSIQUE !

À SAVOIR !

Toutes les associations sont soumises à l'obligation d'obtenir une autorisation auprès de la SACEM pour toute diffusion de musique composée par un artiste, « live » ou enregistrée, et de payer les droits d'auteurs des artistes diffusés.

Seules les œuvres tombées dans le domaine public (soit 70 ans après le décès du compositeur) n'ont pas à être déclarées. Les tarifs diffèrent suivant le cadre dans lequel la musique est diffusée.



Contact : **SACEM**

8, rue Roquelaure - 81012 Albi Cedex

Tél. 05 67 34 82 00 - dl.albi@sacem.fr

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET ASSISTANCE

L'ACCUEIL DU PUBLIC ET LA SÉCURITÉ

Lorsque vous organisez une manifestation accueillant du public (même en petit nombre, comme par exemple une exposition de peinture ou un après-midi récréatif), le matériel et les équipements apportés par vos soins (nappage, décoration, kakémonos, équipements sportifs...) doivent obligatoirement être aux normes en vigueur.

Vous devez également saisir la commission de sécurité coordonnée par la ville d'Albi lorsque votre événement génère un public important.



PARTICULIER

- › Vérifiez l'agrément des produits que vous achetez, normes NF,
- › Rapprochez-vous d'un conseiller Sécurité des établissements recevant du public (ERP)



ASSOCIATIONS, ENTREPRISES

- › Rapprochez-vous d'un conseiller « Sécurité des établissements recevant du public (ERP) » et selon la nature de la manifestation d'un bureau de contrôle type Véritas, Apave, Dekra... qui délivre des certificats de conformité.

Contact : Mairie d'Albi

Sécurité des établissements recevant du public

Tél. 05 63 49 12 59

L'ASSISTANCE

Si vous devez mettre en place un poste de secours afin d'assurer la sécurité de votre public, contactez les organismes suivants :



Contacts :

Croix Rouge

168, avenue Maréchal Lattres de Tassigny - 81000 Albi

Tél. 05 63 60 59 37



Association départementale de protection civile

BP 99 - 81003 Albi

Tél. 05 63 45 21 17



Association des secouristes albigeois

3, boulevard de Strasbourg - 81000 Albi

Tél. 05 63 60 77 80

LES ÉVÉNEMENTS À CARACTÈRE HUMANITAIRE ET CARITATIF (ASSOCIATIONS, CLUBS SERVICES....)

LES ÉVÉNEMENTS À CARACTÈRE HUMANITAIRE SONT CEUX DESTINÉS À VERSER DES FONDS À UNE ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE HABILITÉE À RECEVOIR DES FONDS.

Lorsque vous organisez une action à vocation humanitaire dans l'une des salles de la Ville d'Albi présentées dans ce guide, vous devez obligatoirement le mentionner dans le courrier officiel de demande de réservation de salle adressé à madame le Maire. Vous penserez à indiquer le nom et l'adresse de la structure à qui sont destinés ces fonds ainsi que les coordonnées de son référent.

À l'issue de la manifestation, vous devrez obligatoirement dans un délai de 15 jours retourner la fiche « Événement caritatif » jointe à votre convention complétée et signée.

Vous fournirez également dès que possible le justificatif signé de la somme versée au bénéficiaire.



DEMANDE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE SUR LE DOMAINE PUBLIC

Si vous avez besoin d'une alimentation électrique et/ou si vous souhaitez ouvrir un compteur, vous devez adresser votre demande dans un délai de 6 semaines avant la date de l'événement afin de vous répondre dans le délais.



Contact :
Service éclairage public
Tél. 05 63 76 06 11

DEMANDE DE MATÉRIELS...

VOUS AVEZ BESOIN DE BARRIÈRES, DE TABLES, DE CHAISES POUR L'ORGANISATION DE VOTRE MANIFESTATION ?

Formulaire à télécharger sur mairie-albi.fr
ou demander le formulaire à remplir à :



Contact :
Direction ressources logistiques
T. 05 63 76 05 38





La ville se réserve le droit de refuser toute manifestation qui pourrait provoquer des troubles à l'ordre public.

mairie-albi.fr

